

# BULLETIN INTERCOMMUNAL



# SOMMAIRE

- 2 – Édito du Président
- 3 – Construction d'une maison de santé  
– travaux à la déchetterie de Blainville-sur-l'Eau
- 4 – Présentation des élus communautaires
- 6 – De nouvelles commissions à la CC3M
- 8 – Comprendre sa facture de redevance incitative  
– Coronavirus : Élimination des déchets contaminés
- 9 – Focus sur le polystyrène  
– Informations pratiques déchets
- 10 – Création d'une zone de ralentissement des crues  
– Aménagements pour la biodiversité
- 11 – La fibre optique sur le territoire
- 12 – Devenir assistant maternel  
– Soutien aux entreprises – Fonds résistance

# ÉDITO

Chers amis,

Le Conseil Communautaire est installé depuis le 11 juillet 2020. Les élus membres, vos élus, **m'ont renouvelé leur confiance** pour ce mandat qui s'ouvre et je les en remercie.

Comme je l'ai toujours fait jusqu'à présent, j'agirai avec réalisme et dans le sens de l'intérêt général. Depuis 2017, avec l'ensemble des élus communautaires, nous avons **harmonisé toutes les compétences** du territoire de la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle. En témoignent **nos nombreuses actions sur la fiscalité, la petite-enfance et la collecte des déchets** qui sont des domaines touchant votre

quotidien.

Avec ses **cinq multi-accueils**, le service de la petite-enfance affiche aujourd'hui complet.

Preuve que le territoire est porté par une dynamique d'avenir, guidée elle-même par **l'équilibre familial** et la **qualité du cadre de vie**. Signe de l'amélioration de ce cadre de vie, les effets de la redevance incitative commencent à se faire sentir. Les pratiques de tri sélectif pour faire diminuer le volume des ordures ménagères commencent à produire leurs effets bénéfiques sur la **qualité de notre environnement**.

Au-delà de ces pratiques vertueuses, des projets ambitieux ont vu le jour avec les crèches de Gerbéviller et de Blainville-Sur-l'Eau (laissée à l'initiative de la commune pour cette dernière) qui donnent pleinement satisfaction aux enfants, rassurent les parents et offrent aux agents communautaires des conditions de travail optimales.

Notre dynamique de groupe permettra la **réalisation prochaine d'une maison de santé**. Ainsi, notre territoire est constitué de **services de proximité** reliant chacune de nos communes membres en 12 minutes de ces services.

Pour parfaire l'organisation de la Communauté de Communes, nous en avons fixé les services administratifs au cœur de l'agglomération de **Blainville-Sur-l'Eau / Damelevières depuis mai 2020**. J'en profite pour remercier chaleureusement la commune de Mont-Sur-Meurthe d'avoir accueilli la Communauté de Communes depuis 2017, dans les locaux de la Mairie. La crise sanitaire et le contexte électoral perturbé ne nous ont pas empêchés d'avancer. Et **nous allons continuer!** Notre équipe sera présente pour relever les défis de votre territoire pour le rendre encore plus attractif. C'est avec cet **esprit communautaire, forgé dans la coopération**, que nous agissons avec énergie et détermination.

**Nous le ferons pour et avec vous !**

Surtout prenez soin de vous et **respectez les gestes barrières** pour lutter contre la **COVID 19**



## Les Locaux de la CC3M

56, Avenue Pierre Semard  
54360 Blainville-sur-l'Eau.

sont ouverts  
Du Lundi au Vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

**03.83.71.43.62.**

**secretariat@cc3m.fr**

ou pour toute demande relative aux  
déchets : **demandes.dechets@cc3m.fr**

Philippe DANIEL  
Président de la CC3M



# Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Gerbéviller



Le permis de construire autorisant la construction de la **Maison de Santé Pluridisciplinaire** au 72 rue Saint-Pierre à Gerbéviller a été délivré en septembre 2020. **Les travaux débuteront en fin d'année** pour une **livraison prévue début d'année 2022**.

Le bâtiment de 663m<sup>2</sup> comprendra notamment :

4 cabinets de médecins, 2 cabinets infirmiers, 1 cabinet kinésithérapeute, 1 cabinet de dentiste, 1 bureau partagé sage-femme/orthoptiste, 1 cabinet d'orthophoniste, 1 salle de télémedecine, 2 cabinets partagés, 1 salle de réunion, 1 studio indépendant... La Collectivité a fait le choix d'une construction dite exemplaire, répondant ainsi aux normes des **bâtiments passifs**.

Ce projet est le fruit d'une collaboration étroite avec l'ensemble des professionnels de santé du secteur et la CC3M. Il est soutenu financièrement par les fonds Européens FEADER, l'Etat, la Région Grand Est et le Département de Meurthe-et-Moselle.

## Des travaux à la déchetterie de Blainville-sur-l'Eau

À partir du mois d'octobre, des **travaux d'extension** vont être effectués sur le site de la **déchetterie de Blainville-sur-l'Eau**. Pendant la durée des travaux (environ 2 mois), **la déchetterie restera ouverte au public**.

Veillez cependant à respecter les **consignes de sécurité** indiquées par les panneaux de chantier ou par les gardiens.

**2 quais supplémentaires** seront affectés à des déchets déjà collectés sur site afin de faire face à des saturations périodiques de bennes. Le troisième quai permettra **la collecte des pneus des particuliers** (consignes à venir).



Bulletin intercommunal n°6 – Novembre 2020  
8600 exemplaires

Graphismes et illustrations : Les créas de Ludow  
Imprimerie : Regnières  
N°ISSN : 2554-6783

Directeur de la publication : Philippe DANIEL  
Ont participé à ce numéro : Florence AGUERRECHE, Anaïs LALFER, Mathilde MOREL, Noémi AUGER, Élodie ROYER, Cédric TROCHAIN.

# Conseil Communautaire

Communauté de communes  
Meurthe Mortagne Moselle  
2020-2026



**Président**  
Philippe DANIEL  
(Vigneulles)



**1<sup>er</sup> Vice-président**  
Olivier MARTET  
*Aménagement du Territoire,  
Urbanisme, et projet de  
territoire*  
(Blainville-sur-l'Eau)



**2<sup>ème</sup> Vice-président**  
Thierry MERCIER  
*Prévention et gestion  
des déchets*  
(Méhoncourt)



**3<sup>ème</sup> Vice-présidente**  
Pascale MALCLAIVE  
*Vie associative, lecture  
publique et animation*  
(Séranville)



**4<sup>ème</sup> Vice-président**  
Damien CUNAT  
*Assainissement et  
infrastructures*  
(Bayon)



**5<sup>ème</sup> Vice-président**  
Christophe SONREL  
*Développement économique,  
emploi et tourisme durable  
dont ENS et votes douces*  
(Damelevières)



**6<sup>ème</sup> Vice-président**  
Jonathan KURKIENCY  
*Transition énergétique,  
habitat et numérique*  
(Mont-sur-Meurthe)



**7<sup>ème</sup> Vice-président**  
Rémi VUILLAUME  
*Gestion milieux aquatiques et  
municipalités avec  
les communes*  
(Mattexey)



**8<sup>ème</sup> Vice-présidente**  
Linda KUJECIEN  
*Petite enfance, social et  
santé*  
(Romain)

## Bureau communautaire



Evelyne SASSETTI  
(Blainville-sur-l'Eau)



Maurice HERIAT  
(Bremoncourt)



Hervé MARCILLAT  
(Charmoix)



Hervé PYTHON  
(Damelevières)



Daniel GERARDIN  
(Gerbeviller)



Noël MARQUIS  
(Gerbeviller)



Jean-Marie GASSMANN  
(Landécourt)



Xavier TREVILLOT  
(Lorey)



Eric SCHOCKMEL  
(Mont-sur-Meurthe)



Sabine DUPIC  
(Rozelleures)



Nicolas GERARD  
(Saint Germain)



André VIGNERON  
(Saint-Rémy-aux-Bois)



Evelyne MATHIS  
(Velle-sur-Moselle)



Yves THIEBAUT  
(Virecourt)



Jean-Louis ROUMIER  
(Barboonville)



Nicole CHARROIS  
TARILLON (Bayon)



Thomas RAULIN  
(Bayon)



Audrey VAUNE  
(Bayon)



Sarah CONCHERI  
(Blainville-sur-l'Eau)



Nadia DORE  
(Blainville-sur-l'Eau)



Nadine GALLOIS  
(Blainville-sur-l'Eau)



Michel GUTH  
(Blainville-sur-l'Eau)



Hervé LAHEURTE  
(Blainville-sur-l'Eau)



Monique PETITDEMANGE  
(Blainville-sur-l'Eau)



William SAUVANET-ARCHENT  
(Blainville-sur-l'Eau)



Frédéric VAUTRIN  
(Blainville-sur-l'Eau)



Christian PILLER  
(Blainville-sur-l'Eau)



Gérard EURIAT  
(Borville)



Christian CENDRE  
(Clayeures)



Sébastien NICOLAS  
(Crévéchamps)



Sylvie CHERY-CAUDRON  
(Damelevières)



Bruno DUJARDIN  
(Damelevières)



Patricia SAINT-DIZIER  
(Damelevières)



Nelly SCHLERET  
(Damelevières)



Olivier VILLAJUME  
(Damelevières)



Olivier DARGENT  
(Damelevières)



Marie-Christine ALBRECHT  
(Dompfal-en-l'Air)



Renaud NOËL  
(Einvaux)



Denis FERRY  
(Essey-la-Côte)



Patrick MORRAND  
(Froville)



Francine LAURENT  
(Cerbéviller)



Francis ROCH  
(Girviller)



Jacky LENTRETIEN  
(Haigneviller)



Christian BOUCAUD  
(Haussonville)



Pascal DIDIER  
(Loromontzey)



Bernadette LEGOFF  
(Mont-sur-Meurthe)



Gérard GEOFFROY  
(Morviller)



Alain BALLY  
(Remenoville)



Aurélie THOMAS  
(Saint-Boingt)



Daniel BARTHELEMY  
(Saint Marc)



Dominique WEDERHAKE  
(Vennezey)



Hervé POIROT  
(Villacourt)

# De nouvelles commissions à la CC3M

Le 11 juillet dernier, le nouveau Conseil Communautaire s'est réuni pour élire **le Président, les 8 Vice-Présidents et les membres du Bureau Communautaire**.

Pour ce nouveau mandat, il a été décidé de créer **12 commissions** de travail. Les élus municipaux issus des **37 communes** du territoire œuvrent à faire vivre ces commissions.



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Commission animée par **Olivier MARTET**

- Mise en place d'un projet de territoire .
- Analyse des atouts et opportunités de développement de la CC3M (évolution, harmonisation) .
- Réflexion sur la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire (PLUI) ...



## PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

Commission animée par **Thierry MERCIER**

- Agrandissement de la déchetterie de Blainville-sur-l'Eau, étude sur le réaménagement de la déchetterie de Bayon .
- Suivi de la Redevance Incitative : règlement, tarifs, évolutions à venir .
- Mise en place d'un plan de prévention et d'animations sur les déchets ...

## VIE ASSOCIATIVE, LECTURE PUBLIQUE ET ANIMATION

Commission animée par **Pascale MALGLAIVE**

- Mise en place de rencontres inter associatives et d'une animation intercommunale bisannuelle .
- Définition d'un règlement de soutien aux associations présentant des animations à l'échelle intercommunale .
- Définition d'un programme d'animation à la bibliothèque Marie Marvingt à Bayon .
- Relation avec les associations sportives utilisant les équipements intercommunaux ...



## ASSAINISSEMENT

Commission animée par **Damien CUNAT**

- Suite de l'étude menée par la CC3M en 2019 pour poursuivre la réflexion sur la prise de compétence assainissement ...



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Commission animée par **Christophe SONREL**

- Accompagnement des entreprises en développement et des créateurs d'entreprises .
- Gestion et commercialisation de la Zone d'Activités du Douaire St Aignan à Blainville-sur-l'Eau et projet d'agrandissement .
- Étude tiers lieux (espace de travail partagé) .
- Accompagnement des demandeurs d'emplois par la Mission Emploi (lien avec la Mission locale et l'Association Entraide chômeurs) ...

## INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS INTERCOMMUNAUX

Commission animée par **Damien CUNAT**

- Suivi des projets concernant les bâtiments intercommunaux : les multi-accueils, les maisons de santé pluridisciplinaires, le complexe sportif du Haut des Places à Blainville-sur-l'Eau, Dojo à Bayon, le gymnase à Bayon en lien avec le syndicat intercommunal scolaire.
- Mise en place d'une réflexion sur le bâtiment technique intercommunal ...





## TOURISME DURABLE

Commission animée par  
**Christophe SONREL**

- Gestion de la taxe de séjour .
- Étude voies vertes / aires de camping car .
- Mise en place d'une plaquette promotionnelle du territoire .



## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET HABITAT

Commission animée par  
**Jonathan KURKIENCY**

- Mise en place d'une politique et d'actions d'amélioration de l'habitat : aides aux travaux de rénovation énergétique et ravalements de façades .
- Développement des programmes de rénovation énergétique en lien avec la plateforme territoriale de rénovation énergétique du Lunévillois .
- Réflexion sur des projets de transition énergétique .



## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Commission animée par  
**Rémi VUILLAUME**

- Suivi des projets d'aménagement des affluents de la Meurthe, de la Mortagne et de l'Euron, ainsi que des projets de lutte contre les inondations .
- Suite à donner à l'étude sur la Zone Alluviale de la Meurthe .
- Définition des nouveaux projets en lien avec la biodiversité ...



## MUTUALISATIONS AVEC LES COMMUNES

Commission animée par  
**Rémi VUILLAUME**

- Mise en place d'un schéma de mutualisation entre la CC3M et les 37 communes membres : groupement de commandes, ingénierie...



## SOCIAL ET SANTÉ

Commission animée par  
**Linda KWIECIEN**

- Suivi de la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Gerbéviller .
- Suivi du fonctionnement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Bayon .
- Suivi des actions du Contrat Local de Santé et du Conseil Local de Santé Mentale portés par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois (PETR) .
- Suivi des actions portées par l'association Familles Rurales de Mont-sur-Meurthe (espace France Services) et des différents partenaires sociaux .



## PETITE ENFANCE

Commission animée par  
**Linda KWIECIEN**

- Suivi de la gestion des 5 multi-accueils (Bayon, Blainville-sur-l'Eau, Damelevières, Gerbéviller), du Relais Assistants Maternels et des Lieux Accueil Parents Enfants ...

# Comprendre sa facture de Redevance Incitative



La redevance avec part incitative, désormais appliquée sur l'ensemble du territoire de la CC3M, se compose des éléments suivants :

Une **part fixe** qui varie en fonction du niveau de service rattaché au lieu d'habitation (fréquence de collecte, déchets verts) et de la taille du bac mis à disposition .

Une **part variable** qui correspond au nombre de levées supplémentaires du bac et au poids des déchets collectés.

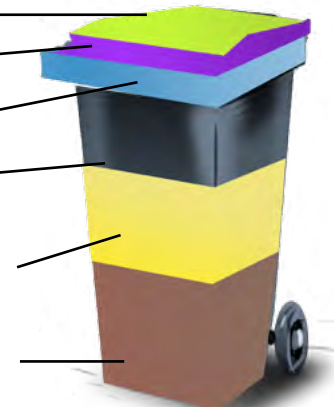


**Attention : le montant de la part fixe n'est en aucun cas une location de votre poubelle.**

En 2019, le total des charges du service (hors reventes de produits, soutiens et aides) s'élevait à 1 551 006,34 € .

Les différents postes de dépenses sont répartis ainsi :

- Collecte du verre : **2%**
- Autres (prévention, maintenance des bacs, etc.) : **9%**
- Charges fonctionnelles (structure et communication) : **9%**
- Collecte et traitement des ordures ménagères : **23%**
- Collecte, transit, transport et tri des recyclables (hors verre) : **24%**
- Collecte, transport et traitement des déchets de déchetteries : **33%**



## Élimination des déchets contaminés ou susceptibles de l'être par le Coronavirus

Pour aider à lutter efficacement contre la pandémie de Coronavirus, le Ministère des Solidarités et de la Santé préconise un certain nombre de mesures. N'hésitez pas à consulter la fiche d'information publiée sur leur site Internet .

**Mouchoirs, gants, masques de protection et autres textiles sanitaires** (lingettes, surblouses...) peuvent présenter un risque pour la santé, l'environnement mais également pour tous les professionnels en charge de leur collecte et de leur traitement (manipulation).

Ces déchets sont à jeter **obligatoirement dans**

**le bac d'ordures ménagères**. À noter que si les déchets sont générés dans le cadre d'un acte de soin, ils doivent être éliminés par le professionnel qui a prodigué le soin.

**Attention : ces déchets ne sont pas recyclables et ne doivent en aucun cas être jetés ni dans les sacs de tri et bacs jaunes, ni dans les bornes à verre, ni dans les déchets verts, ni dans les toilettes.**

### #CORONAVIRUS Que faire de mes déchets ?



#RestezChezVous | CITEO



# Focus sur le polystyrène

Depuis décembre 2017, la Communauté de Communes dispose d'un contrat avec la société Polyprod située à Dombasle-sur-Meurthe.

La Communauté de Communes **récupère le polystyrène expansé blanc** par le biais de sacs présents dans chacune des deux déchetteries (exemple polystyrène de calage du réfrigérateur que vous avez acheté).

A leur réception sur le site, les sacs sont contrôlés et le polystyrène est trié si besoin. Il est ensuite acheminé vers un broyeur pour être décheté. Les morceaux broyés sont ensuite **transformés en polystyrène dur**. Après la mise sur palette, les pains de polystyrène sont acheminés vers les secteurs d'activités qui en ont besoin (industries plastique).

Avant la contractualisation avec l'entreprise Polyprod, le polystyrène était déposé dans la benne tout-venant et donc était facturé au même titre que les encombrants. **Actuellement, la collectivité n'a en charge que l'achat des sacs.**

**Afin d'éviter tout surcoût**, le polystyrène déposé en déchetterie doit **être débarrassé de tout autre déchet** (carton, bois, papier, adhésif, terre, etc.). Les barquettes en polystyrène type barquettes alimentaires doivent être déposées dans votre sac de tri.



Source : Polyprod

## Informations pratiques déchets

Pensez à nous prévenir en cas de **changement dans la composition de votre foyer, de déménagement ou d'emménagement**.

**Attention, si vous déménagez sans nous en informer, la facturation se poursuit à votre nom.**

Lors d'un déménagement, **ne laissez pas votre bac d'ordures ménagères aux personnes qui emménagent** (même si le nombre de personne est le même). Cela permet d'éviter tout litige lié à la facturation (bac sale, dégradé, compte non modifié, ...).

Si vous ne disposez **plus de sacs de tri**, vous pouvez aller en chercher dans votre **mairie**. Pour les communes de **Blainville-sur-l'Eau et Damelevières uniquement**, les sacs sont à retirer dans **les locaux de la CC3M** (56 Avenue Pierre Semard 54360 Blainville-sur-l'Eau).

? ?



# Création d'une zone de ralentissement des crues sur le Ruisseau des Petites Fontaines à Barbonville



Dans le cadre de la compétence « **gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** », la Communauté de Communes a transféré la partie « **prévention des inondations** » à l'EPTB Meurthe-Madon (Etablissement Public Territorial de Bassin).

Afin de **protéger les habitants d'un quartier de Damelevières du risque inondation**, l'EPTB a réalisé un ouvrage en amont de cette zone urbaine, sur la commune de Barbonville.

Ce bassin, d'une capacité de stockage de **19 000 m<sup>3</sup> environ**, doit protéger les riverains du Ruisseau des Petites Fontaines jusqu'à une occurrence centennale (soit 1 possibilité sur 100 de se produire dans l'année).

L'entreprise Sethy et le maître d'œuvre Artelia étaient sur site depuis le 22 juin 2020 et ont **achevé les travaux fin septembre**.

Cet ouvrage réalisé pour la protection des habitants inclut des aménagements pour favoriser la biodiversité avec notamment la création de plusieurs mares écologiques ainsi que des plantations le long du cours d'eau.

Le coût du projet est de 230 000 € HT (travaux + maîtrise d'œuvre). Cet aménagement est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et la Région Grand Est.



## Aménagements pour la biodiversité Chantiers jeunes

Suite à la crise sanitaire, de nombreuses animations natures ont dû être annulées. L'Atelier vert, partenaire sur ces activités, a construit un nouveau projet pour convertir ces actions en programme de **valorisation pédagogique d'une partie de l'ENS (Espace Naturel Sensible) du Plain à Damelevières**.

**40 ados** issus du territoire de la CC3M âgés de 10 à 17 ans, se sont retrouvés lors de 3 chantiers jeunes, pour **nettoyer le site, arracher les espèces invasives de végétaux, déblayer le bunker, creuser des mares, planter des haies, installer des pierriers pour les reptiles, fabriquer une tour et des abris à chauves-souris...**

3 semaines intenses pour nos valeureux travailleurs, durant lesquels ils ont également étoffé leurs connaissances de la nature et participé à des activités de plein air.

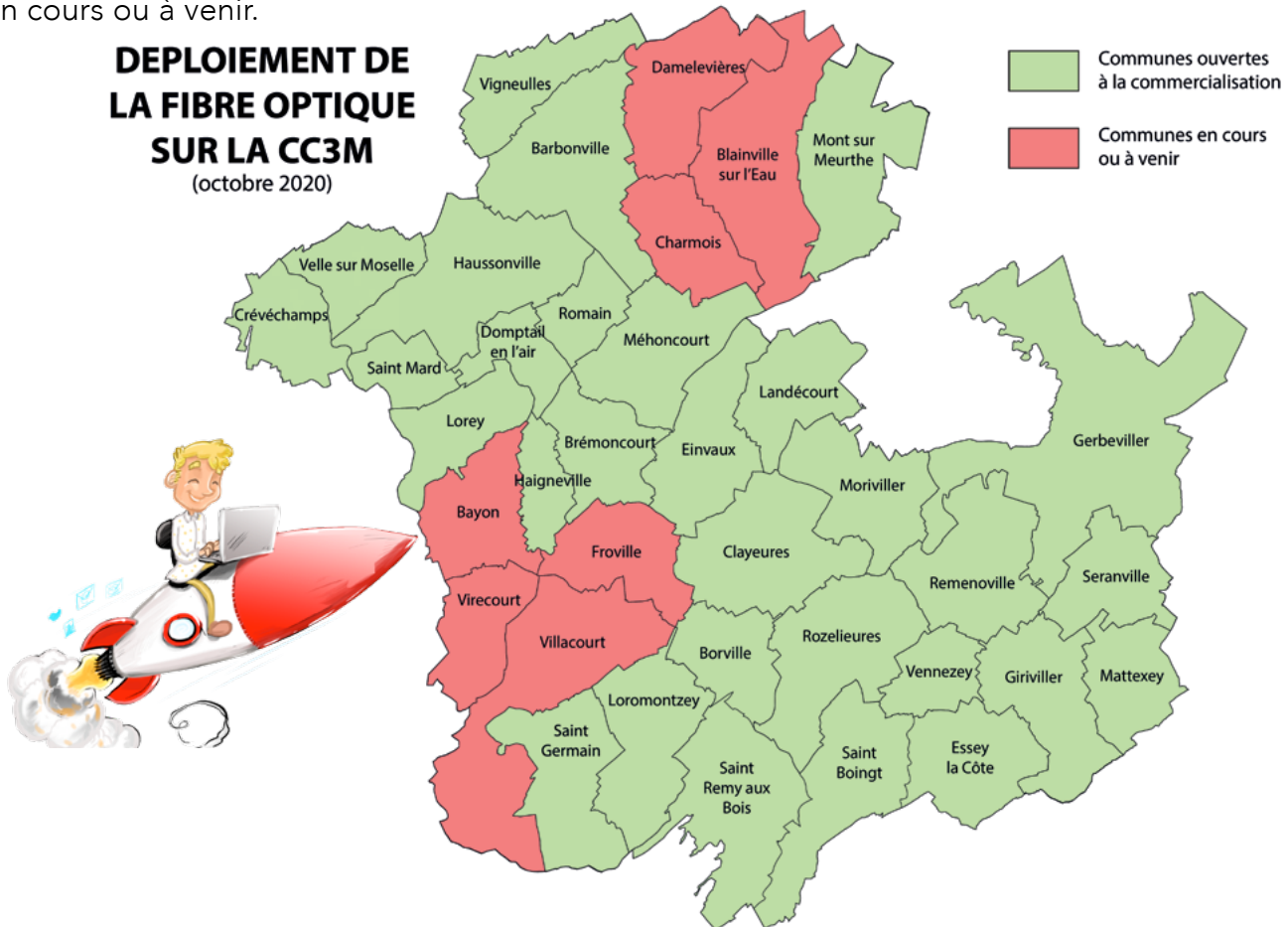


## Fibre optique, toutes les réponses à vos questions

La Région Grand Est porte le projet lié à la **fibre** et a confié son déploiement à la société Losange. La CC3M représente l'un de ses nombreux financeurs et **intervient sur fonds propres** à hauteur de 822 200 €.

À ce jour, sur les 37 communes que compte la CC3M, **30 sont déjà commercialisables à la fibre**, 7 sont en cours ou à venir.

### DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LA CC3M (octobre 2020)



- Pour tester votre adresse : <https://www.losange-fibre.fr/> Rubrique ELIGIBILITE
- La liste des opérateurs disponibles sur Losange : <https://www.losange-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/>
- Vous avez des questions ? : [https://youtu.be/y\\_e8eRc6kAY](https://youtu.be/y_e8eRc6kAY)
- Les modalités de raccordement à la fibre : <https://www.youtube.com/watch?v=gzMtIPkgvC8>
- Ajouter/modifier une adresse sur le réseau Losange : <https://www.losange-fibre.fr/ajouter-adresse/>
- Pour contacter Losange : <https://www.losange-fibre.fr/le-projet/contactez-nous/>

## Nouveau service, la conciliation de justice

La **conciliation de justice** permet de trouver une **solution amiable** pour régler un différend entre 2 parties. Ce service est à la disposition de tout citoyen résidant sur une commune de la CC3M. Depuis la réforme de janvier 2020, elle est **obligatoire** pour les litiges de moins de 5000€. Elle concerne uniquement les **litiges en matière civile**.

### Exemples :

- litiges à la consommation.
- troubles du voisinage
- litiges entre commerçants
- litiges relevant du droit rural

### PERMANENCES:

- BLAINVILLE-SUR-L'EAU : le 1er lundi du mois, sur RDV au 03.83.75.70.05
- GERBEVILLER : le 1er jeudi du mois, sur RDV au 03.83.42.70.33.
- BAYON : le 3ème jeudi du mois, sur RDV au 03.83.72.51.52

Adresse mail : [drouotclaud05@gmail.com](mailto:drouotclaud05@gmail.com)

# Devenir assistant maternel – Un besoin en hausse sur le territoire de la CC3M

## Qu'est-ce qu'un assistant maternel ?

L'assistant maternel est un **professionnel de la petite enfance** qui accueille à son domicile ou dans une maison d'assistants maternels (**MAM**) jusqu'à 4 enfants mineurs généralement âgés de moins de 6 ans. Il doit **obligatoirement** avoir été agréé par le Conseil Départemental.

## Comment obtenir l'agrément ?

La première étape est de participer à une réunion d'information sur le métier organisée par le Conseil Départemental. *Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription aux réunions d'informations ainsi que les dates sur le site du Conseil Départemental [www.meurthe-et-moselle.fr](http://www.meurthe-et-moselle.fr)*

À l'issue de cette réunion un dossier vous sera remis. Il sera à retourner complété à la Protection Maternelle et Infantile (**PMI**). Un entretien et une visite de votre logement seront ensuite programmés par la PMI. A l'issue de cette évaluation, c'est le Président du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle qui vous délivrera votre agrément.



Pour plus de renseignements,  
n'hésitez pas à contacter :

- le Relais Assistants Maternels (RAM) de la CC3M au 03.83.71.43.62
- la PMI de Lunéville (Maison du Département 28 rue de la république 54 300 Lunéville) au 03.83.74.44.21

## Soutien aux entreprises – Fonds résistance

### Crise économique liée au Covid : le fonds de soutien RESISTANCE pour les entreprises

Dans ce contexte exceptionnel, **l'ensemble des collectivités a souhaité se mobiliser pour apporter aux entreprises une réponse responsable, efficace et coordonnée.**

La Banque des Territoires, la Région Grand Est, le Conseil Départemental 54 et la CC3M interviennent chacun à hauteur de 2 € par habitant, soit 33 748 € sur fonds propres pour notre intercommunalité et donc **une enveloppe globale de 134 992€ pour notre territoire.**



Le dispositif RÉSISTANCE permet de répondre très rapidement aux besoins des **entreprises, indépendants et associations qui ne peuvent être satisfaits** par les dispositifs existant, en finançant la trésorerie requise pour assurer la continuité de leur activité, tout en permettant la relance pour les plus impactés.

Ce fonds subsidiaire de dernier recours **s'adresse aux entreprises, indépendants et associations qui ne rentrent dans aucun autre dispositif.** Il s'agit d'un accompagnement sous forme d'avance remboursable quand 50% minimum de l'activité est affectée par la crise.

Procédure dématérialisée de dépôt de dossier sur : <https://resistance.grandest.fr/aides>

Renseignements complémentaires sur les différents dispositifs existant sur : [www.cc3m.fr](http://www.cc3m.fr)